



Mémo : Pour entreprendre à vélo
Travailler, entreprendre et soutenir le vélo en ville
Actes de l'apéro Entreprendre Vert du 17 avril 2013

Contexte

Afin d'évoquer les nombreuses initiatives qui naissent autour du vélo Entreprendre Vert a organisé son apéro sur le vélo le 17 avril 2013. Avec Christophe **Certain**, co-fondateur de **Velissime**, **François Lombard DG** de **Néovélo** et **Elise Bras** de **Unabaladeavelo.com**, mais aussi des personnalités du monde cycliste comme **Abel Guggenheim**, et autres entrepreneurs autour du vélo, la soirée a permis de découvrir de nombreuses idées et informations pour l'avenir de nos villes à deux roues !

Propositions phare : Entreprendre Vert préconise...

Au plan local : Paris, agglomération et centres urbains

- 1. La publication de cartes claires par les collectivités de circulation à vélo, notamment Paris**
- 2. Le test régulier de la qualité des pistes et voies ouvertes aux cycles, notamment en créant un Observatoire de la circulation cycliste en région parisienne et dans l'ensemble des grands centres urbains, concentré sur la mesure et les tests sur voirie, en collaboration avec les cyclistes eux-mêmes en temps réel**
- 3. La levée de l'interdiction de la vente ambulante d'alimentation pour les triporteurs et cycles à Paris afin de diversifier l'offre alimentaire à prix abordable et de favoriser l'activité des cycles**
- 4. L'intégration dans l'aménagement de la voirie de la circulation logistique à vélo**
- 5. Le développement d'infrastructures de tourisme cyclable par les collectivités, chambres de commerce, professionnels et offices de tourisme**

Dans les entreprises

- 6. La mise en place par les entreprises de plan Vélo intégrant formation, aménagement de vestiaires et douches, adaptation horaire et formation psycho-sociale.**

Au plan réglementaire

L'élargissement des autorisations de circulation des triporteurs à assistance électrique au-delà de 150W

I. Soutenir l'emploi et l'activité dans le cycle : réparation, fabrication, circulation, restauration, logistique et tourisme, des priorités rentables pour la collectivité et les entreprises

Selon les actes du colloque de la FUBICY (Strasbourg, 2011) et les travaux de Nicolas Mercat (chef de projet à INDDIGO-Altermodal), 1€ investi dans le vélo rapporte 5€ à la collectivité : santé, propreté de la voirie, signalétique, diminution de l'accidentologie, dépenses de tourisme...¹

1.1. Pour soutenir l'emploi dans le cycle, faciliter l'accès au métier de mécanicien cycle et aux formations, soutenir le vélo au plan industriel

- Il est important de **faire connaître les qualifications professionnelles pour les métiers du vélo, par ailleurs soutenues par la Région Ile de France** (voire fin du document). Ces métiers requièrent une technicité de plus en plus grande du fait de la multiplicité des équipements installés (freins,...).
- Aujourd'hui, 90% des cadres de vélo sont fabriqués à Taiwan. Pourtant ce savoir-faire existe toujours sur des niches innovantes telles le vélo en bois (modèle exposé à ebiketech, avril 2013). Le recours à la **commande publique** et la **promotion** via des prix et des expositions permettrait de soutenir la demande locale.
- Pourtant Cycleurope a licencié 300 personnes en Charente récemment en fermant son usine. Il est essentiel de soutenir la filière cycle !
- Le vélo fait évoluer les **marchés automobiles** : Norauto vend la totalité de la mobilité urbaine à Lille et a fait évoluer son offre.

1.2. Le tourisme à vélo rapporte beaucoup aux destinations en plus de préserver l'environnement

Le tourisme cyclable concerne des provenances plutôt aisées (Pays-Bas, Royaume-Uni, Belgique, Allemagne, Suisse, selon l'étude de *Atout France*²) et permet de valoriser les étapes, la production et les services de restauration locale. Pourtant peu d'infrastructures existent : il est donc essentiel de concevoir rapidement l'organisation de circuits touristiques à vélo avec l'offre de services (réparation, hôtellerie, restauration...) adéquats. Ceci représente **un gisement d'emploi important**.

1.3. Pour soutenir un accès à une alimentation saine et le développement de la logistique verte, élargir les autorisations accordées aux triporteurs et permettre la vente ambulante

Idées à retenir

- Autoriser la vente ambulante à Paris pour permettre la vente ambulante à vélo : **Vélistime** doit stationner dans la cour intérieure des immeubles d'entreprise parce que la vente ambulante n'est pas permise à Paris.
- Etendre l'autorisation de motorisation des triporteurs électriques au-delà de 150W. (La Poste danoise a installé 5000 triporteurs électriques à usage cargo).
- Faciliter l'établissement de restaurants « fait maison » à prix abordable dans les quartiers Ouest de Paris et les quartiers d'affaires.

¹ http://www.fubicy.org/IMG/pdf/resume_TR-2.pdf

² <http://www.atout-france.fr/publication/special-economie-velo-etude-complete>

1.4. Intégrer le vélo dans la vie des entreprises

- Il a été **prouvé que les entreprises bénéficient du vélo : ponctualité agrandie, stress et maladies diminuées, meilleure convivialité, désengorgement des voies d'accès et parking d'entreprise...**
- Aussi bien **l'équipement en flottes de cycles d'entreprise et de fonction** que l'encouragement des **déplacements à vélo des collaborateurs** est donc une politique intéressante et rentable pour une société.
- Ceci nécessite de prévoir sur le **plan pratique : garages à vélo, douches et vestiaires** pour permettre aux collaborateurs de ranger leur vélo et de se changer en arrivant, comme c'est le cas au Danemark.
- D'autre part la **formation au cycle** est essentielle car de nombreuses personnes ne **maîtrisent pas la conduite à vélo** (formations de pratique) ou ont des a priori défavorables (psychosociologues).
- Dans les entreprises, **l'adaptation des comportements** au vélo est essentielle : ordinateurs portables plus légers, horaires plus souples, règles de présentation et d'habillement plus souples lorsque les rendez-vous extérieurs et contraintes le permettent.

II. Présentation des entreprises intervenantes

Présentation de Vélissime : cantine itinérante à vélo pour les entreprises qui n'ont pas de cantine ou de restauration collective. Solution de déjeuner façon maison à 9€ ce qui est un repas abordable notamment dans les quartiers d'affaires. De grandes entreprises comme LVMH, Apple ou PPR n'ont plus de cantine et se situent pourtant dans des quartiers où la nourriture de qualité à bon marché est difficile à trouver. Ceci va dans le sens des politiques RSE des entreprises. 1 véhicule triporteur transporte 150kg de nourriture. L'avantage du triporteur, une motorisation électrique pour vélo à usage professionnel : pas d'immatriculation, de contravention, liberté de circulation et relative commodité même si les pistes cyclables sont trop étroites et insuffisamment sécurisées pour que les triporteurs puissent y circuler. Vélissime aime recruter des collaborateurs qui ont une passion et des projets personnels. Mais vélissime fait face à la problématique de **l'emplacement** sur laquelle les choses n'avancent pas assez vite du côté de la Mairie de Paris.

Neovelo : est spécialisée dans le vélo à assistance électrique (VAE), les vend surtout aux entreprises et collectivités territoriales et fournit les services qui vont avec (entretien, logistique...). Cette activité s'intègre bien également dans les politiques des RSE de ces dernières.

Unbaladeavelo.com : Agence de voyage à vélo, qui organise sur des itinéraires plats des circuits à vélo en Champagne, Bretagne, Baie de Somme, Val de Loire, Bordelais... et prend en charge le transport des bagages, les restaurants et hébergement, de 2 à 7 jours. Les vélos sont mis à disposition des voyageurs.

III. Pour aller plus loin :

Ressources

Vélo et impact économique, vélo et innovation

Publication Attout France, Spécial économie du vélo (2009): <http://www.attout-france.fr/publication/special-economie-velo-etude-complete> (une nouvelle étude est prévue pour 2013).

Le vélo, moteur économique – Actes du Colloque de la FUBICY à Strasbourg (2011)

http://www.fubicy.org/IMG/pdf/resume_TR-2.pdf

Ebiketec : un vélo en bois à assistance électrique soutenu par le Conseil général des Vosges est présenté au salon à Paris le 16-17-18 avril 2013 : <http://www.ebiketec.fr/>

Un exemple d'action municipale: le vélo à Dijon:

Organisations

Fédération des usagers de la bicyclette - <http://www.fubicy.org/>

MDB- <http://www.mdb-idf.org/spip/>

Conseil national des professionnels du cycle - <http://www.tousavelo.com/CNPC-Conseil-National-des-Professions-du-Cycle/0210.html>

Club des villes et territoires cyclables: <http://www.villes-cyclables.org/>

Où se former ?

CNPC : Centre national des professions du cycle

INCM : Institut national cycle motorcycle

Sup de Vélo (Gers) : <http://www.supdevelo.com/>

S'adresser aussi à la **Région Ile de France**. Les formations sont accessibles par le **Crédit formation (CIF)**.

Entreprendre Vert est une association loi 1901 visant à promouvoir l'écologie à travers l'entrepreneuriat.

Site internet : www.entreprendrevert.org

Pour nous contacter : paul.brunel@gmail.com Tel : 06 67 45 37 88

Entreprendre Vert – c/o maetva – 29 rue Traversière – 75012 PARIS.

Auteurs : Frédéric Benhaim, Paul Brunel.

© Entreprendre Vert, 2013.



L'Association de l'Economie Verte

J'adhère

L'adhésion permet, du 1er janvier au 31 décembre de l'année concernée de :

- Bénéficier du réseau de contacts et de membres d'Entreprendre Vert.
 - Bénéficier des formations gratuites (ateliers-formation)
 - Etre inscrit à la liste électronique d'échange professionnelle des membres
 - Echanger des idées innovantes, discuter, trouver une source d'inspiration.
- Les membres de l'Association peuvent être des personnes physiques ou morales.

Adhésion annuelle individuelle : 50 € (Etudiants, faibles revenus : 20 €).

Adhésion Start-up/ entrepreneur : 100 €

Adhésion annuelle entreprises jusqu'à 10 salariés : 200 € ; de 10 à 285 : 500 € ; au-delà : 2000 €

Pour régler votre cotisation, vous pouvez faire un virement vers le compte d'Entreprendre Vert :

Titulaire du compte : Association Entreprendre Vert

Domiciliation : Creditcoop Strasbourg

RIB 42559 00081 21029251103 12

IBAN FR76 4255 9000 8121 0292 5110 312

BIC CCOPFRPPXXX

Vous pouvez également envoyer un chèque, à l'ordre d'Entreprendre Vert, à l'adresse qui figure au bas de ce formulaire.

Vous recevrez une confirmation de votre qualité de membre et une facture d'adhésion.

Je souhaite recevoir vos informations.

Je vous soutiens avec un don de €

J'adhère

Date :

Mon statut : Particulier Entreprise (Nombre de salariés :) **Autre** :.....

Prénom : **Nom** :

Adresse :

Tél. : **Autre tel** :

Courriel : **Site Web** :

Profession/Qualité/Secteur d'activités :

Passions et savoirs-faire :

Je vous recommande de contacter aussi :

A renvoyer par email ou par voie postale à :

ENTREPRENDRE VERT Adhésions

C/O **MAETVA**/ Entreprendre Vert / 29 rue Traversière / 75 012 Paris